



Choix de convention de reclassement personnalisée

Par **lecourtois**, le **18/11/2008** à **16:04**

bonjour ,
je suis en cours de licenciement économique , et dois prendre une décision pour la convention de reclassement personnalisée, j'ai le projet de créer ma micro-entreprise et de pouvoir bénéficier de l'aide à la création d'entreprise.
je voudrais savoir si en acceptant la première convention je pourrais toujours bénéficier de l'ACRE .
merci de me renseigner à ce sujet
cordialement